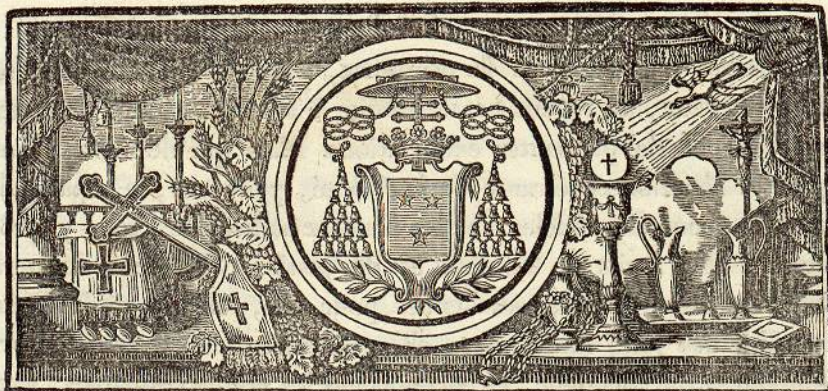




MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

ET DE NARBONNE,

Pour le Carême de l'an de grâce 1855.

PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'ASTROS, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Toulouse et de Narbonne, Primat des Gaules; au Clergé et aux fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Après les saintes joies des fêtes chrétiennes, Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, la révolution de l'année nous ramène le temps des graves

et austères solennités de la pénitence, les jours de recueillement et de ferveur, de repentir et de retour à Dieu; les jours de pieux exercices et de pressantes exhortations. Mais qui donnera à nos paroles l'unction pénétrante de la charité, pour que, se répandant dans le cœur des fidèles confiés à notre sollicitude, elles y produisent des fruits de sainteté et de justice? Qui leur donnera l'éclat des trompettes sacrées d'Israël, pour que, s'élevant au-dessus du tumulte des joies mondaines, elles annoncent hautement les ordonnances du Seigneur, et portent dans les cœurs coupables, avec le remords du crime, le désir d'une salutaire expiation?

Elle n'a pas cessé de se faire entendre depuis qu'il y a des pécheurs sur la terre, cette voix qui crie : Convertissez-vous à Dieu, faites de dignes fruits de pénitence; et répétée aujourd'hui par les mille échos de l'unité catholique, elle retentit avec une force nouvelle dans tout l'univers. C'est la voix du Seigneur qui rappelle à lui dans sa miséricorde ce que le péché en a malheureusement séparé; c'est la voix de l'intelligence et de la raison qui réclament contre l'injuste domination des sens; c'est la voix de toute créature (1), qui ne peut trouver de repos et de paix hors de l'ordre établi par le Créateur : car tout ce que le péché a détruit ou altéré dans l'homme, la pénitence le relève et le répare; et ainsi ce que la justice divine avait infligé comme un châtiment, la miséricorde en a fait un remède salutaire, un principe de gloire et de bonheur. La pénitence, ce n'est donc pas seulement la sentence d'un juge justement irrité, c'est une parole d'union et de salut, une source d'ordre et de vie; c'est l'heureux concours de la miséricorde et de la vérité, le baiser de réconciliation de la justice et de la paix (2).

Ce qu'il y a de profond dans le sentiment de la pénitence et dans les mortifications corporelles qu'il inspire, avait été

(1) *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc.* ROM. VIII. 22.

(2) Ps. 84.

aperçu de la philosophie païenne elle-même , aidée en cela des lumières éparses de la Révélation ou du sentiment intime de la nature. L'abstinence et le jeûne, toutes les pratiques qui mortifient le corps , furent en honneur dans tous les siècles , et à l'autorité de la foi qui nous le prescrit se joint l'autorité d'une tradition universelle. Le corps , en effet, est né pour être esclave , il faut qu'il serve l'esprit ; et s'il se relève orgueilleusement , s'il médite la révolte , s'il affecte une injuste domination , il faut l'humilier et resserrer ses fers ; s'il abuse de ses forces , il faut les abattre : voilà la philosophie de la mortification. Mais la religion , parce qu'elle embrasse tout l'homme , que son action tend à le relever de toutes ses faiblesses et à le rapprocher de Dieu en l'élevant au-dessus de lui-même , la religion ne se borne pas à rétablir l'ordre en soumettant la chair à l'esprit ; elle aspire à glorifier à spiritualiser la chair même ; elle étend donc sa divine influence sur ce qu'il y a de plus rampant et de plus vil dans notre nature ; elle fait d'un corps de boue , un instrument de bien , un moyen de salut ; elle modère et règle ces appétits désordonnés , elle le tient devant Dieu dans un état d'immolation et de sacrifice ; et ainsi *revêtue de la mortification* et marquée de ce sceau , cette chair de péché devient *une hostie vivante* agréable aux yeux du Seigneur qui y retrouve la ressemblance , ou comme parle l'Apôtre , *la manifestation de la vie mortifiée* de Jésus-Christ , et qui pour cette raison la retirera un jour de son abjection pour la ressusciter *dans la force , dans la gloire , dans l'immortalité* (1).

Les célestes effets que les salutaires pratiques de la religion produisent dans la partie terrestre et matérielle de notre être , ses enseignemens et ses préceptes l'opèrent plus merveilleusement encore dans les esprits et dans les cœurs. Car la foi nous environne dès cette vie même comme d'une splendeur divine , et cette terre d'exil éclairée par des rayons si purs , devient comme le vestibule du Ciel ;

(1) 2. Cor. iv. 10. et seq.

sa lumière dissipe les ténèbres de l'erreur, pénètre, fortifie l'intelligence humaine et l'enrichit de tout son éclat. Elle lui ouvre un domaine nouveau dans la contemplation de Dieu même, de ses œuvres admirables, de ses perfections infinies, et de la terre où il rampe, elle trace à l'homme une route lumineuse jusqu'aux Cieux. En même temps les préceptes divins soumettent tous les cœurs au doux empire de la charité; car ils se réduisent tous à l'amour; la loi ne prescrit rien qui ne se rapporte à cette parole : Vous aimerez, *diliges*, et les prophètes n'ont rien annoncé qui n'y soit renfermé. La charité agit sur les cœurs comme le feu agit sur l'or, pour en séparer tout alliage impur, tout mélange d'égoïsme et d'amour-propre, pour les rapprocher, les confondre en un seul, en former comme une seule masse pure et brillante, et les présenter à Dieu ainsi purifiés et réunis, afin qu'il comble leur gloire et leur bonheur en les recevant dans l'unité de son être, dans la plénitude de son amour. Et c'est à la charité seule qu'il est donné de former cette heureuse union des hommes entr'eux et des hommes avec Dieu, d'en resserrer les noeuds sur la terre, d'y mettre le sceau et de la consommer dans les Cieux; c'est-à-dire de conduire par l'exercice de l'amour, à la perfection de la gloire, de préparer par le bonheur de la vie le bonheur de l'éternité.

Il n'est donc rien dans l'homme que la religion ne relève et ne glorifie; elle seule a le secret et le remède de toutes ses infirmités, les titres de sa véritable grandeur, de ses immortelles espérances; et cependant, à la honte de l'humanité, chaque jour voit se multiplier sur la terre les contradicteurs de sa doctrine, les contempteurs de sa loi. Plus criminels, ou au moins plus ingrats que les païens même, qui en voyant la splendeur du soleil matériel et l'action de sa chaleur féconde, se prosternaient pour l'adorer, ces hommes rebelles et endurcis ont vu se lever un astre plus radieux, la véritable lumière des intelligences, le soleil de vérité et de justice; et, tandis qu'il poursuivait sa course en les comblant de ses bienfaits, le blasphème était sur leurs lèvres, une haine implacable dans leurs cœurs, et leurs mains lançaient contre lui des traits impuissans qui retombaient sur leurs têtes coupables. Ainsi il n'a pas tenu aux impies, que l'univers

ne retombât dans le chaos, et que le Ciel, retirant sa divine lumière, n'abandonnât les sociétés humaines aux ténèbres de l'erreur et aux bouleversemens des passions.

Le bienfait de la Révélation avait placé l'homme régénéré comme dans un autre jardin de délices, où il pouvait jouir de la douce lumière du Ciel et des plus intimes communications avec son Dieu, où la vérité et la charité, comme deux tiges vigoureuses et fécondes, produisaient pour son esprit et pour son cœur les fruits les plus abondans. Mais ce nouvel Eden avait aussi son fruit défendu, la raison même de l'homme était pour lui l'arbre du bien et du mal; l'antique serpent l'entoure de ses replis, sa tête maudite se cache dans son épais feuillage, et sa parole perfide jette dans le cœur de l'homme le poison de la révolte et de l'orgueil : Goûtez de ce fruit, et vos yeux s'ouvriront à une lumière immortelle; cessez de croire et d'obéir, et vous serez comme des dieux; *eritis sicut dii*. Le siècle a entendu ces trompeuses promesses, il a cru au démon plutôt qu'à Dieu, les fruits les plus défendus ont été les plus recherchés; des mains cruellement perfides les cueillent, d'autres plus actives les répandent, la crédulité les reçoit avidement, l'intempérance de l'orgueil les dévore, et aussitôt les yeux s'ouvrent à de fausses lumières qui les éblouissent et les aveuglent; l'innocence et la paix s'enfuient de tous les cœurs, et ceux qui avaient voulu s'égaliser à Dieu tombent au-dessous d'eux-mêmes sous l'esclavage du démon et des passions les plus ignominieuses. Voilà la société telle que la désobéissance à Dieu nous l'a faite.

C'est en gémissant, N. T.-C. F., que nous mettons sous vos yeux les traits de cet affligeant tableau; mais il ne suffit pas de gémir, nous devons apporter au mal des remèdes prompts et efficaces. Placé comme une sentinelle vigilante à l'entrée du camp du Seigneur, c'est à nous de signaler le danger; mais malheur à celui qui, entendant le cri d'alarme, s'abandonnerait à un lâche repos; malheur à la société, si elle laissait les poisons de l'erreur circuler dans son sein et infecter ses membres, auxquels elle doit les principes de vérité et de vie.

Il y a pour les sociétés, comme pour le corps humain, des momens de crise produits par la présence et le combat intérieur de principes opposés, et l'on ne sait en voyant le malaise inexprimable qui les tourmente, si c'est le travail de la dissolution qui commence ou une heureuse régénération qui s'opère. C'est dans ces momens terribles et décisifs, que des efforts sagement dirigés peuvent ramener à la vie ce qui, abandonné à lui-même, s'en allait languir et mourir : or, ces momens sont venus, et une immense responsabilité pèse, non-seulement sur les gardiens de la Foi ; mais sur tous les dépositaires des vertus et des mœurs publiques.

C'est surtout à vous, pères et mères, que notre sollicitude s'adresse, c'est à vous qu'il appartient de veiller ; car c'est en vos mains que reposent les destinées de la Foi et des mœurs en France ; c'est à vous d'assurer l'avenir de vos enfans et de votre pays, en faisant régner la religion dans vos familles. Nous vous avertissons aujourd'hui avec toute l'autorité du ministère que Jésus-Christ nous a confié, avec toute la charité qu'il nous inspire. La paternité dont vous êtes revêtus est comme un sacerdoce domestique qui vous impose des devoirs sacrés qu'il serait impie et sacrilège de négliger. Au nom de Jésus-Christ et de votre salut éternel, disait autrefois saint Augustin à son peuple, que chaque père de famille avertisse les siens, les exhorte, les reprenne, les attire par sa douceur, les contienne par sa fermeté ; il remplira ainsi dans sa maison un ministère ecclésiastique, et en quelque sorte épiscopal : *Ita in domo sua ecclesiasticum, et quodammodo episcopale implebit officium* (1). Au milieu d'une si grande diversité de mœurs et d'une si détestable corruption, dit dans un autre endroit le même Père, réglez vos enfans, réglez vos familles. Comme il est de notre devoir de vous exhorter dans la maison du Seigneur, de même il vous appartient de vous conduire de telle sorte dans vos maisons parti-

(1) Aug., in Joan. Tract., 51

culières, que vous puissiez rendre un compte favorable de ceux qui vous sont soumis.... Malheur au père qui, par un excès d'indulgence, expose son fils à éprouver toute la rigueur de la justice divine. Pent-être; il est vrai, un fils pervers méprisera vos leçons; ne laissez pas de réprimer autant qu'il est en vous ses désordres, vous aurez rempli votre devoir; il rendra compte à Dieu de ses mépris (1).

En parlant ainsi, ce grand Évêque ne faisait que répéter les leçons de l'éternelle Sagesse, et recommander des obligations dont l'ancienne loi même avait imposé le précepte et fourni plus d'une fois le modèle. Si nous admirons tant de vertu dans Tobie, tant d'innocence dans Susanne, l'Écriture aussi nous apprend de quels soins pieux, de quels religieux enseignemens la jeunesse de ces enfans de bénédiction avait été environnée, comme elle nous montre ailleurs, dans la ruine de la famille du grand-prêtre Héli, les suites funestes de la négligence des pères. Avez-vous des enfans, dit le Sage, élevez-les et formez-les à la vertu dès leur plus tendre enfance (2), car un fils déréglé est la confusion de son père. Celui qui aime son fils ne cesse pas un instant de l'instruire; et l'Apôtre, renouvelant ce précepte important, écrit aux Éphésiens : Pour vous qui êtes pères, ayez soin de bien élever vos enfans, en les corrigeant et les instruisant dans le Seigneur (3).

Or tous les momens sont précieux pour des parens éclairés et chrétiens. Ce serait une erreur funeste de penser que la culture d'un cœur ne devient une occupation sérieuse que quand la raison est déjà développée par les années. Saint Jérôme recommande à une mère chrétienne de s'assurer des vertus de celle-là même qui doit donner les premiers soins à un enfant nouveau-né (4); et saint Grégoire nous retrace les derniers momens d'un

(1) Enarr., in Ps. 50.

(2) Eccli., VII, 25.

(3) Ephes., VI, 4.

(4) Hier., *ad Lætam*.

enfant de cinq ans , que l'exemple d'un père coupable avait formé de bonne heure à l'impiété : toutes les agitations du remords tourmentaient ce jeune cœur , toutes les terreurs de l'enfer entouraient ce berceau , et le dernier soupir de ce malheureux enfant fut un blasphème (1).

Que vos premières paroles soient donc des paroles de piété , et vos premiers exemples des exemples de vertu ; que tout en vous enseigne à ces tendres créatures le respect qu'elles doivent aux choses saintes , l'amour qu'elles doivent à Dieu , la confiance avec laquelle elles doivent le prier , la fidélité avec laquelle elles doivent le servir. Leur raison est faible , il est vrai ; mais leur cœur a bien mieux que la raison pour comprendre et goûter les choses du Ciel : il a l'innocence et la simplicité. Le souvenir d'une mère priant pour son fils avec toute la ferveur du désir et toute la sérénité de la confiance , ne s'effacera jamais de son esprit , et cette image touchante et religieuse lui apparaissant plus tard dans les momens orageux de la vie , sera peut-être le salut de son âme.

Bientôt les premiers désirs de savoir annonceront le développement de l'intelligence ; et alors , que l'histoire sacrée soit le premier champ des exercices de son esprit ; car comme il n'y en a pas de plus vraie et de plus vénérable , il n'y en a pas non plus de plus propre à fixer son attention et à soutenir son intérêt par la simplicité et le merveilleux des récits. Elle lui montre d'ailleurs d'une manière sensible l'action de Dieu sur tous les événemens de la vie , et elle laisse dans sa mémoire le germe précieux des vérités chrétiennes dont il apercevra plus tard avec ravissement les développemens et les rapports mystérieux.

La lecture et l'explication simple et naturelle des saints Évangiles sont aussi très-propres à intéresser sa piété naissante , à la nourrir , à lui donner ce caractère de simplicité , de sincérité , de charité qui la rend si aimable , et qu'on ne saurait puiser plus

(1) Greg., *Dial.*, 4.

sûrement qu'à sa véritable source ; car ce livre a cela de divin, qu'il est sublime pour les plus puissans esprits et plein de lumière pour les plus faibles.

Mais pour que ces religieux exercices soient utiles à vos enfans, ce n'est pas assez qu'empruntant les paroles de Tobie, vous disiez : *Écoute, mon fils, et pose ces paroles dans ton cœur comme un fondement inébranlable* (1) ; il faut que, comme ce saint vieillard, vous ajoutiez à la persuasion du discours l'autorité des exemples : le divin Sauveur lui-même a commencé à faire ce qu'il venait enseigner ; *cœpit Jesus facere et docere* (2). Si donc vous voulez que la piété et la religion poussent de profondes racines dans le cœur de vos enfans, il faut que votre vie, comme un tableau fidèle, reproduise vos leçons et que votre conduite leur en fasse apprécier l'heureuse influence. Que votre vertu n'ait rien de dur, de bizarre, d'exagéré ; sans cela, vous leur vanteriez inutilement les douceurs et les charmes de la piété. Qu'elle ne se réduise pas toute en paroles austères, en pratiques laborieuses, en exercices longs et pénibles dont vous voudriez leur imposer le fardeau, sans égard à la légèreté de leur âge, à la vivacité de leur caractère, à la mobilité de leurs pensées ; ou vous leur diriez en vain que le joug du Seigneur est doux, que son fardeau est léger. Qu'ils n'entendent jamais sortir de votre bouche des paroles légères ou railleuses, contre les ministres de la religion, contre ses usages, ses cérémonies ; ou vous leur prêcheriez sans succès le respect profond qui est dû à tout ce qui tient au culte de la majesté divine. Enfin, que tous vos exemples leur montrent avec quelle fidélité ils doivent marcher dans la voie des commandemens et retracer dans leur conduite la foi qu'ils ont reçue et la loi qu'ils font profession de suivre ; sans cela, entre des paroles de vertu et des exemples de licence, leur choix ne saurait être long-temps

(1) Tob. 4. 2.

(2) Act. 1. 1.

douteux. Souvenez-vous, dit saint Jérôme aux parens, que c'est bien plus par vos exemples que par vos paroles que vous parviendrez à former un enfant à la vertu. Il ne doit jamais voir dans son père ou sa mère ce qu'il ne peut imiter sans péché; *nihil..... quod si fecerit peccet* (1)

C'est surtout à l'âge où l'éducation du foyer domestique finit et où les passions naissantes fermentent dans le cœur, que les difficultés augmentent et que la vigilance des parens doit redoubler. A qui confieront-ils ce précieux dépôt dont ils doivent compte à Dieu, à leur famille, à leur pays? en quelles mains pures et fidèles remettront-ils l'espérance de leur vie, l'appui de leur vieillesse, l'honneur de leur nom? Il faut sans doute à ces enfans une instruction proportionnée à leur fortune, à leur position sociale, à la mesure de leur intelligence; mais ce qu'il leur faut surtout, ce sont des vertus et des mœurs, c'est une religion qui brille à leurs yeux de tout l'éclat de la divinité, une religion dont la connaissance approfondie soit dans leur cœur comme la règle inviolable de tous leurs jugemens, comme le mobile d'une vie irréprochable; une religion dont la lumière guide leurs pas dans les sentiers difficiles de la vie, dont la force les soutienne dans les traverses, dont les espérances les consolent dans l'adversité; une religion, enfin, dont la pratique leur assure le bonheur de l'éternité.

Mais ces mœurs, ces vertus, qui les leur donnera? cette religion, cette foi ferme, éclairée, agissante, qui la plantera dans leur cœur? qui en nourrira la sève généreuse? qui en favorisera les précieux développemens? Oh! mon Dieu! pour la gloire de votre nom, pour la consolation de votre Église et le salut de la religion en France, donnez des entrailles de père à ceux à qui vous en avez imposé les devoirs. Qu'ils n'aillent pas, aveugles et

(1) Hier. *ad Lætam*.

barbares , immoler eux-mêmes leurs enfans sur les autels de Moloch , outrageant tout à la fois la divinité et la nature par ces sacrifices impies.

Pères et mères , vous êtes chrétiens , dites-vous , et peu vous importe que vos enfans soient assis autour des chaires empestées , comme les appelle l'Écriture , ou qu'ils puisent la vérité aux sources les plus pures ! peu vous importe que le maître qui les instruit croie en Dieu ou n'y croie pas ; que les livres qu'on met entre leurs mains respectent les mœurs ou les outragent , enseignent la foi catholique ou propagent le venin de l'erreur , rendent hommage à la religion ou la livrent défigurée et méconnaissable à l'insulte et aux mépris ! Vous aimez , dites-vous , vos enfans , et vous voyez sans frémir leurs mains jouer imprudemment avec des instrumens de mort et leurs lèvres boire aux coupes empoisonnées de l'erreur et de la volupté ! Leur bonheur , dites-vous , vous est plus cher que la vie. Vous n'entendez pas sans doute le bonheur de la vie à venir : celui-là vous touche peu ; puisque vous lui préférez le frivole avantage d'une éducation plus brillante ou plus mondaine. Mais le bonheur même de la vie présente , le concevez-vous sans la paix du cœur , sans l'innocence des mœurs , sans la connaissance de la vérité , sans la pratique de la vertu ? Est-il donc plus heureux celui dont l'intelligence est livrée au hasard de tous les systèmes , le cœur en proie aux déchiremens de toutes les passions , l'existence tout entière comme un vaisseau battu de la tempête , sans gouvernail sans pilote , celui enfin que le passé accuse , que le présent tourmente , que l'avenir effraie ? les sciences et les lettres rempliront-elles toutes seules le vide affreux de cette âme ? appaiseront-elles cette soif de vérité et de bonheur que rien de fini ne saurait rassasier ? remplaceront-elles en un mot Dieu et la vertu ?

Est-ce à dire pour cela que les connaissances humaines sont à rejeter ou à négliger ? Non , sans doute ; et ce n'est pas pour les proscrire ensuite , que , dans des siècles de ténèbres , la Religion a pris soin de les dérober à la barbarie , de les cacher dans ses

sanctuaires, et que, dans des temps plus heureux, elle en a rallumé elle-même le flambeau presque éteint. Mais ce que nous recommandons, ce que nous appelons de tous nos vœux, c'est l'alliance de la science et de la Foi, des connaissances et des mœurs, dans l'éducation de la jeunesse. Ce que nous condamnons hautement, c'est l'aveuglement barbare et la connivence impie des parens qui, au mépris de la religion et de la nature, rangent eux-mêmes les enfans que Dieu leur a donnés sous la bannière de l'incrédulité ou de l'indifférence religieuse, n'exigent de leurs maîtres d'autre garantie que celle du savoir, réduisent toute leur éducation à une instruction profane, et sacrifient les intérêts les plus chers et les plus sacrés à une vaine réputation d'urbanité et de prééminence littéraire. Voilà ce que nous déplorons amèrement, ce que nous devons flétrir dans le mouvement d'une sainte indignation; quand nous voyons dans le champ confié à notre sollicitude tant de jeunes plantes que la culture d'une éducation religieuse aurait fait croître, fleurir et porter des fruits de vérité et de justice, et qui languissent, desséchées déjà jusqu'à la racine par le souffle brûlant de l'impiété? Ces âmes, sitôt flétries par le vice, rejettent leur opprobre sur des parens impies : *De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio* (1); et leurs cris monteront jusqu'au tribunal du souverain Juge : *Filii testes sunt nequitiae adversus parentes in interrogatione sua* (2).

Prévenez ces malheurs, N. T. -C. F. Dieu ne vous impose pas des obligations que vous ne puissiez remplir; et malgré la difficulté des temps, il y a encore des hommes qui comprennent tout ce que doit être l'éducation; il y a encore pour vos enfans des asyles où l'on retrouve, avec la variété des connaissances, la sincérité de la Foi, la sainteté des mœurs; mais c'est aux parens de faire ce discernement, et cette obligation leur est imposée quelle que soit leur position,

(1) Eccl., xli, 10.

(2) Sap., iv, 6.

quel que soit le degré d'instruction que leurs enfans sont appelés à recevoir. C'est donc à eux d'ouvrir les yeux et de soumettre à un examen éclairé les enseignemens que leurs enfans reçoivent, les sources où on les fait puiser ; c'est à eux enfin d'exercer une justice inexorable contre les corrupteurs de la Foi et de la morale. Si cette vigilance, si ces soins sont pénibles, les fruits en sont infiniment précieux, et pour les pères, et pour les enfans, car s'il est écrit pour les pères : *Veillez à l'éducation de vos enfans, et ils réjouiront votre vie, ils inonderont votre âme de délices* (1), il est écrit pour les enfans : *Écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez pas la loi de votre mère : elles orneront votre front d'une grâce parfaite, elles seront à votre cou comme une magnifique parure* (2).

A CES CAUSES,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

1.^o Tous les Fidèles parvenus à l'âge de vingt et un ans accomplis sont tenus au jeûne et à l'abstinence du Carême, s'ils n'en sont empêchés par quelque raison légitime.

2.^o Nous permettons l'usage du lait, du beurre et du fromage pendant tout le Carême, et celui des œufs jusqu'au Mercredi-Saint exclusivement.

3.^o Ces permissions sont accordées à la charge de remettre au bassin des dispenses, dans les paroisses respectives, l'aumône accoutumée de deux sous par chaque personne. Sont exceptés les enfans au-dessous de l'âge de douze ans, et tous ceux qui, pour vivre, sont obligés de recourir à la charité.

4.^o Nous permettons l'usage de la graisse pour apprêter les alimens maigres. Nous exceptons toutefois de cette permission les mercredi,

(1) Prov., xxix, 47.

(2) Prov., i, 9.

vendredi et samedi de chaque semaine, et la Semaine-Sainte tout entière.

5.^o Le canon du quatrième concile général de Latran, *Omnis utriusque sexûs*, etc., sera publié le quatrième dimanche du Carême.

6.^o Le temps pascal commencera le dimanche de la Passion, et durera jusqu'au second dimanche après Pâques inclusivement. Messieurs les Curés et Desservans qui n'ont point de Vicaire, ou qui sont chargés de plusieurs paroisses, pourront en anticiper de huit jours l'ouverture, s'ils le trouvent convenable pour le bien des âmes.

7.^o Pendant le Carême, on chantera, après Vêpres, le psaume *Miserere*, avec le verset et l'oraison que l'on trouvera dans le Rituel pour l'Oraison de quarante-heures.

Le présent Mandement sera lu et publié au Prône des églises paroissiales le dimanche de la *Quinquagésime*, et affiché partout où besoin sera.

DONNÉ à Toulouse, en notre palais archiépiscopal, le 15 Février de l'an de grâce 1835, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-Général de notre Archevêché.



† P. T. D. ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.

Par Mandement:

FÉRAL, *Secrétaire-Général*,
Chan. hon.

AVIS

Qui ne doivent pas être lus en chaire.

1.^o Nous autorisons MM. les Curés et Desservans à faire, dans leur paroisse, les dimanche, lundi et mardi de la *Quinquagésime*, les prière de Quarante-Heures, avec l'exposition du très-saint Sacrement.

2.^o La principale fonction du ministère pastoral étant d'instruire les peuples, nous invitons MM. les Curés et Desservans, ainsi que les Vicaires chargés du service des annexes, à faire trois fois la semaine, pendant le Carême, dans leurs églises respectives, une instruction familière, ou au moins une lecture spirituelle, qui sera suivie de la bénédiction du très-saint Sacrement avec le saint Ciboire.

Nous désirons que cette instruction soit faite en langue du pays.

Ceux qui ont deux églises à desservir, pourront faire ces exercices en chacune des deux églises.

3.^o En vertu de l'Indult du 6 Juillet 1830, nous subdéléguons pour un an, à dater de la publication du présent Mandement, MM. les Curés, Desservans et Vicaires, à l'effet de donner l'absolution avec indulgence plénière à l'article de la mort, suivant la forme et le rit prescrits par la Constitution de Benoît XIV *Pia mater*, aux fidèles de leur paroisse qui, étant contrits et confessés, et ayant communie, ou, s'ils ne le peuvent, étant au moins contrits, invoqueront dévotement le saint nom de Jésus, au moins de cœur, s'ils ne le peuvent pas de bouche.

Nous subdéléguons le même pouvoir pour le même temps, à l'égard des Religieuses cloîtrées, à leurs confesseurs ordinaires exclusivement.

4.^o Nous exhortons MM. les Curés, Desservans et Vicaires à empêcher, autant qu'il est en eux, la propagation des mauvais livres, et à répandre les bons.

5.^o Nous renouvelons à MM. les Curés, Desservans, Vicaires de chapelles vicariales, la recommandation de conserver soigneusement dans une armoire de la sacristie fermant à clef, les mandemens, ordonnances, circulaires et autres papiers semblables venant de l'Archevêché. Ils doivent les y laisser, et ne point les emporter avec eux, s'ils viennent à changer de paroisse. Cet article, très-important, n'est pas assez fidèlement observé.